

Devrinol® Plus

Herbicide de pré- et post-levée dans le colza, les fraises, les choux, le tabac et les navets

Description du produit en bref

Herbicide de pré- et post-levée contre les mauvaises herbes annuelles et les graminées dans le colza, les fraises, les choux plantés, le tabac et les navets.

Matières actives

335 g/l Napropamide 95.7 g/l Metazachlore

Formulation

Suspension concentrée (SC)

Trademark

United Phosphorus Ltd, UK

Numéro d'homologation

W-2808

Mode d'action

Devrinol Plus est un herbicide composé de deux matières actives complémentaires. La **Napropamide** qui appartient à la famille chimique des acétamides. Elle est absorbée par les pousses. Elle détruit les adventices au moment de leur germination et limite la formation des racines. Le **Métazachlore** qui appartient à la famille chimique des chloroacétamides. Il est absorbé par l'hypocotyle et les racines. Il inhibe la germination des graines. Il possède un spectre d'activité sur graminées et dicotylédones. Devrinol Plus possède une longue durée d'efficacité.

Utilisation Cultures de baies

Fraises

Dosage : 3.0 l/ha (selon la nature du sol) 4 semaines après la plantation sur un sol exempt de mauvaises herbes et arroser avec une quantité d'eau maximale de 5 mm. Application en automne possible jusqu'en octobre et au printemps jusqu'à la reprise de la

végétation. Les variétés Bogota, Elsanta et les plantules de frigos et les cultures de multiplication ne doivent pas être traitées.

Utilisation Cultures maraîchères

Choux (toutes les variétés)

Dosage : 3.0 l/ha après la plantation et arroser avec une quantité d'env. 5 mm d'eau lors d'absence de précipitation. Ne traiter que les choux transplantés.

Raves de Brassica rapa et B. napus

Dosage : 3.5 - 4.0 l/ha tout de suite après le semis.

Utilisation Grandes cultures

Colza

Dosage : 3.0 - 4.0 l/ha en pré-semis et enfouir très légèrement par un hersage. Si le semoir est équipé d'un râteau traîné, le travail d'enfouissement est alors superflu. Cette incorporation devient également inutile en présence de précipitations.

Tabac

Dosage : 2.5 l/ha avant la plantation sur le lit de semis et enfouir légèrement par un coup de herse à 2-3 cm de profondeur. La plantation peut être faite immédiatement après le traitement.

Spectre d'efficacité

Bonne efficacité : digitale sanguine, sétaire glauque, panic pied-de-coq, ray-grass, pâturin, agrostide jouet-du-vent, mercuriale annuelle, véroniques, chénopode blanc (farineuse), capselle bourse-à-pasteur, ortie royale, éthuse faux-persil, camomille (matricaire), gaillet-gratteron, séneçon commun, arroche étalée, coquelicot (pavot), morelle noire, géranium terrestre, lamiers, mouron des oiseaux.

Efficacité satisfaisante par conditions

favorables : Vulpin des champs, repousses de céréales, folle-avoine, moutarde des champs, pensée des champs, amarante, fumeterre, galinsoga à petites fleurs, radis (ravenelle), tabouret des champs, centaurée, renouée persicaire, myosotis des champs, renouée des oiseaux, renouée liseron.

Efficacité insuffisante : Mauvaises herbes vivaces, chiendent.

Restrictions

Ne pas traiter par humidité stagnante, en présence de déficience nutritive ainsi que sur des cultures affaiblies. En période de sécheresse, appliquer Devrinol Plus dans le colza tôt en post-levée, jusqu'au stade 2 feuilles de la culture. En pré-semis et en pré-levée ne pas traiter sur sol organique car Devrinol Plus se fixe aux particules d'humus du sol. SPe 3: Pour protéger les organismes aquatiques, le risque de ruissellement doit être réduit de 1 point selon les instructions de l'OFAG. Pour protéger les eaux souterraines, ne pas appliquer plus de 1 kg de la matière active métazachlore par hectare sur la même parcelle sur une période de 3 ans. Préparation de la bouillie : Porter des gants de protection + une tenue de protection + des lunettes de protection ou une visière.

Miscibilité

Les mélanges avec d'autres herbicides ne sont normalement pas nécessaires.

Rotation culturale

Après la récolte d'une parcelle traitée suivit par un profond travail du sol, il ne subsiste aucune restriction pour la rotation. Lors d'une interruption prématurée de la culture traitée avec Devrinol Plus, il est possible de remettre en place sans labour un colza de printemps, des pommes de terre, des pois, des haricots ou du tabac, après un labour du maïs ou du blé de printemps. Si après la récolte du tabac, on effectue un labour, il est alors possible de semer un blé de d'automne.

Production sous label et PI

Il faut tenir compte des lignes directrices PI (PER) et des indications des productions sous LABEL. PI (PER):

Conditions climatiques

L'efficacité du produit n'est pas altérée si des précipitations ont lieu après le traitement.

Important à savoir

L'action de Devrinol Plus est lente. En période de sécheresse, il est possible qu'il y ait une levée partielle d'adventices, celles-ci seront contrôlées lorsque l'humidité nécessaire reviendra. Certaines plantes cultivées (p. ex. betteraves, légumineuses, maïs) sont très sensibles au Devrinol Plus. Eviter absolument la dérive et les chevauchements sur ces cultures ou sur les parcelles destinées à recevoir ces cultures. Après le travail, nettoyer le pulvérisateur et les ustensiles utilisés avec All Clear(R) Extra selon les indications figurant sur les étiquettes.

Indications de risques particuliers et conseils de prudence

Pour une utilisation conforme des produits, seules les indications du mode d'emploi sur/ou joint à l'emballage font foi.

Restes et emballages vides

Les restes de produits doivent être déposés dans une déchetterie communale, un centre collecteur pour déchets spéciaux ou dans les points de vente desdits produits. Les récipients vides doivent être nettoyés soigneusement et déposés dans une décharge.

Indications pour l'acheteur

Nous garantissons que la composition du produit dans son emballage d'origine fermé, correspond aux indications mentionnées sur les étiquettes. Nous déclinons toute responsabilité pour des conséquences directes ou indirectes liées à un entreposage ou à une application non conforme aux recommandations légales, à une mauvaise qualité d'application ou au non-respect des bonnes pratiques agronomiques. De nombreux facteurs, spécialement les particularités régionales, comme par exemple la structure du sol, les variétés et les conditions climatiques peuvent avoir une incidence négative sur l'efficacité souhaitée du produit, voire même aboutir à des dégâts sur les plantes cultivées traitées. Pour des préjudices de cet ordre, nous déclinons toute responsabilité.

Mention d'avertissement

ATTENTION

Phrases H

H317 Peut provoquer une allergie cutanée. **H319** Provoque une sévère irritation des yeux. **H351** Susceptible de provoquer le cancer. **H400** Très toxique pour les organismes aquatiques. **H410** Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

Phrases EUH

EUH401 Respectez les instructions d'utilisation pour éviter les risques pour la santé humaine et l'environnement.

Phrases P

RRV Emploi interdit sur les toits et les terrasses, sur les aires d'entreposage, sur les routes, les chemins et les places, sur les talus et les bandes de verdure le long des routes et des voies ferrées.

SP1 Ne pas polluer l'eau avec le produit ou son emballage.

P102 À conserver hors de portée des enfants.

P280s Porter des gants de protection.

P501 Éliminer le contenu/récipient en prenant toutes précautions d'usage.

P261 Éviter de respirer les poussières / fumées / gaz / brouillards / vapeurs / aérosols.

P302+P352 EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU: laver abondamment à l'eau et au savon.

P308+P313 EN CAS d'exposition prouvée ou suspectée: consulter un médecin.

P333+P313 En cas d'irritation ou d'éruption cutanée: consulter un médecin.

SPe2 Afin de protéger les eaux souterraines, ne pas appliquer ce produit dans les zones de protection des eaux souterraines (S2).



GHS07



GHS08



GHS09

En cas d'urgence, intoxications

Centre d'information toxicologique à Zurich, Tél. 145 ou 044 251 66 66.

Emballage

13 52 25 Emballage simple à 5 l
13 52 25 Carton à 4 x 5 l

Contact

Stähler Suisse SA
Henzmannstrasse 17 A
4800 Zofingen
Tél: 062 746 80 00
Fax: 062 746 80 08
info@staehler.ch
<http://www.staehler.ch>